

Annexe 1

Français

Classe de première professionnelle

Sommaire

Préambule

Démarches

Pratiques

Objets d'étude de la classe de première

Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire

Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques

Perspective d'étude : Dire, écrire, lire le métier

Dire le métier

Écrire le métier

Lire le métier

Préambule

Le français en classe de première du lycée professionnel s'inscrit dans la continuité des objectifs visés par l'enseignement de la discipline : la maîtrise de l'expression orale et écrite, le développement des aptitudes à la lecture et à l'interprétation, l'acquisition d'une culture, la construction du jugement, qui concourent à l'épanouissement d'une personnalité ouverte à autrui et au monde. Cet enseignement vise ainsi l'acquisition de quatre compétences :

- maîtriser l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans diverses situations de communication ;
- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire et adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- devenir un lecteur compétent et critique, adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- confronter des connaissances et des expériences pour se construire.

Enseignement général, le français apporte une contribution décisive à la formation professionnelle, en premier lieu par le rôle qu'il joue dans la maîtrise de la langue française. Si tous les enseignements conduisent les élèves à parler et à écrire, à enrichir leur lexique et à structurer leur syntaxe, le français est celui par lequel la pratique de la langue se fait raisonnée. Par l'étude du système linguistique, les élèves réfléchissent sur les genres et les types de discours qu'ils rencontrent ou qu'ils élaborent. Pour qu'ils deviennent des locuteurs capables de s'exprimer pleinement, ils doivent connaître et appliquer des règles, mais aussi percevoir les pouvoirs et les possibilités de la langue, que la littérature manifeste au premier chef.

Discipline de culture, d'interprétation et de réflexion, le français favorise l'appropriation des lectures en développant des démarches d'analyse, aiguise l'esprit critique des élèves et vise à les rendre capables d'exprimer et de formuler une réflexion personnelle. Ce faisant, il contribue, avec les autres enseignements généraux, à conforter les capacités d'abstraction, de généralisation, de raisonnement et d'argumentation requises dans un monde social et professionnel en constante évolution. Souplesse intellectuelle et capacité d'adaptation préparent autant à l'insertion professionnelle, pour des métiers qui ne cesseront de changer le temps d'une carrière, qu'à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. La fréquentation de toutes les formes de discours, contemporains ou patrimoniaux, la richesse des situations et des visions du monde portées par la littérature et par les arts sont indispensables pour la construction d'une culture commune. Objectifs culturels et linguistiques ne sont donc pas dissociables : ils se renforcent mutuellement, de même que se complètent les enseignements, qu'ils soient généraux ou professionnels.

Au fil des trois années de scolarité au lycée, l'élève apprend ainsi à formuler, en respectant autrui, un jugement et des goûts personnels ; à réfléchir sur lui-même et sur le monde ; à se confronter aux œuvres et aux discours d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs ; à faire des choix et à les assumer pour envisager un projet personnel.

Démarches

Les compétences visées par l'enseignement du français sont travaillées à partir des objets d'étude au programme de chaque année d'enseignement. Des objectifs, des œuvres littéraires et artistiques, des textes, documents et supports, sont associés à ces objets d'étude. Enfin, des indications de démarches et d'activités donnent des pistes pour l'étude de la langue.

À ces objets d'étude s'ajoute une perspective d'étude (« Dire, écrire, lire le métier ») qui montre comment les compétences développées dans l'enseignement du français trouvent leur place dans le cadre de la co-intervention. Des pistes sont fournies pour aider à

l'identification des compétences à partir desquelles le programme disciplinaire s'articule aux divers référentiels des enseignements professionnels.

Le professeur organise son projet pédagogique annuel en abordant les objets d'étude selon l'ordre qu'il a choisi pour adapter sa progression aux besoins de ses élèves. Il veille cependant à ce que chaque séquence n'excède pas six semaines. Les quatre compétences visées par l'enseignement du français sont travaillées de façon articulée et cohérente tout au long de la formation.

Pratiques

• Lecture, compréhension, interprétation

La lecture est l'un des objectifs majeurs de la classe de première, autour duquel se poursuivent et s'enrichissent les autres apprentissages, ceux qui consolident l'expression écrite et orale et ceux qui développent les capacités d'analyse et de raisonnement.

À travers les objets d'étude « Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques » et « Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire », les élèves sont confrontés à deux genres littéraires majeurs, qui participent de l'enrichissement de leur culture et réclament des stratégies de lecture différentes. Lire un roman, c'est en effet suivre une continuité, le fil d'une intrigue ou, comme le programme le propose, l'itinéraire d'un personnage ; lire de la poésie, c'est plus particulièrement s'intéresser à la matière du texte et à l'irréductible alliance de la forme et du contenu. Toute activité de lecture peut croiser le plaisir pris à un récit et la sensibilité à la beauté de la langue.

Toutes les formes de lecture (d'une œuvre intégrale, d'extraits dans un groupement de textes, d'un parcours dans l'œuvre) et les modalités de lecture (cursive, personnelle, documentaire) sont pratiquées.

Pour conduire les élèves à la compréhension de l'écrit étudié, le professeur, au-delà de l'explication du vocabulaire inconnu, dispose d'exercices variés : la reconstitution de texte, le résumé de ce qui est dit, la reformulation (expliquer à un tiers ce qui a été lu en son absence, résumer la progression d'une intrigue...) forment autant de démarches permettant à l'élève d'aller vers l'interprétation tout en favorisant son expression orale et écrite. C'est déjà expliquer un texte que de le raconter, le reformuler, le résumer, pour être en mesure d'en dévoiler l'implicite, et donc de cheminer vers son interprétation.

L'apprentissage de l'interprétation évite les questionnaires fermés pour habituer les élèves à formuler des hypothèses de lecture à partir de leurs premières impressions, et à les corriger par un retour sur le texte. Un lycéen de la voie professionnelle doit en effet être en mesure de reformuler le sens général d'un texte, de sélectionner en autonomie ce qui lui paraît mériter d'être analysé, et de justifier une interprétation globale en l'étayant par des passages choisis par lui.

L'enseignement du français ne peut aujourd'hui s'en tenir à l'étude de l'écrit. Les mots ne cessent en effet de se lier aux images, aux musiques, à l'information et aux médias : c'est pourquoi cet enseignement fait une place de choix aux arts. De ce point de vue, en lien avec les connaissances apportées dans le cadre du cours, chaque élève au long de ses trois années de scolarité au lycée doit avoir fait au moins une fois l'expérience de :

- une rencontre avec le spectacle vivant ;
- une découverte (par la visite réelle ou virtuelle) d'un musée ou d'un monument du patrimoine culturel ;
- une contribution personnelle à une information destinée au public (presse écrite, blog du lycée, prise de parole lors de journées portes ouvertes, salon...).

Il peut également avoir fait l'expérience d'une rencontre avec un acteur du monde culturel contemporain (artiste, écrivain, comédien, metteur en scène, réalisateur, journaliste, responsable d'actions culturelles...).

Parmi les pratiques culturelles, la lecture et l'étude des textes littéraires offrent à chacun des occasions d'appréhender les idées, les valeurs, les sentiments qui marquent l'expérience humaine. En classes de seconde et de première, les élèves lisent chaque année deux œuvres intégrales ; ils en lisent une en classe terminale, qui relève de la littérature d'idées. Ces lectures littéraires ont un rôle important dans le programme de français parce qu'elles sont le creuset d'une réflexion essentielle sur le monde et sur soi.

- **Connaissance et maîtrise de la langue**

C'est prioritairement à partir des activités d'expression qu'il est recommandé d'envisager l'étude raisonnée de la langue, dans un enseignement partant des besoins des élèves. Des éléments d'étude de la langue sont identifiés qui correspondent aux enjeux des objets d'étude. Mais l'enseignement passe aussi par un travail explicite : en tenant compte des acquis des élèves et de leurs représentations (parfois erronées), cet enseignement se fonde sur l'observation de faits linguistiques pour en dégager les régularités.

L'étude de la langue s'organise sur l'ensemble de la formation, autour des entrées suivantes :

1. **Connaître et mémoriser les catégories grammaticales**, en particulier le nom, le déterminant, le pronom, le verbe, l'adjectif.
2. **Connaître et mémoriser le fonctionnement de la phrase** (pour s'approprier la syntaxe de l'écrit ou de l'oral soutenu) : fonctionnement de la phrase simple (constituants obligatoires, groupes syntaxiques : leurs constituants et leurs fonctions) ; phrase complexe (à partir des constituants de la phrase simple, identification des constituants de la phrase complexe ; juxtaposition/coordination/subordination ; propositions subordonnées relatives, complétives, circonstancielles).
3. **Maîtriser le verbe** : constructions et sens du verbe ; morphologie verbale (distinction entre radical, marque de temps et marque de la personne) ; valeurs des temps de l'indicatif ; conditionnel et mode subjonctif par rapport au mode indicatif ; consolidation des connaissances des formes verbales au programme du collège (cycle 4), apprentissage de nouveaux verbes en lien notamment avec les objets d'étude.

4. **Comprendre et écrire des textes**

Identification et utilisation :

- des marques d'organisation du texte (mise en page, ponctuation, typographie, connecteurs) ;
- des substituts nominaux et pronominaux ;
- des phrases active et passive : manipulation et reconnaissance de leurs formes et de leurs valeurs sémantiques.

5. **Enrichir le lexique**

En lien avec les notions clés figurant dans les objets d'étude :

- la formation et la signification des mots (notamment pour formuler des hypothèses sur le sens d'un mot inconnu) ;
- la polysémie des termes usuels ;
- le travail des mots en réseaux (synonymes, antonymes, registres de langue...).

6. **Améliorer l'orthographe**

L'orthographe lexicale est étudiée en relation avec le travail sur le vocabulaire. L'orthographe grammaticale s'enseigne à partir d'une observation des erreurs les plus fréquentes : le professeur accompagne les élèves dans l'analyse pour construire avec eux des diagnostics et des consignes de correction. Les élèves apprennent ainsi à relire leurs écrits à l'aide d'outils mis à leur disposition, mais aussi élaborés avec eux.

Les objets d'étude conduisent aussi à des pratiques d'écriture variées : écrits de travail et de mémorisation, écriture à partir de contraintes et de déclencheurs, écriture personnelle, écriture de commentaire, écriture d'argumentation. Cette diversité est en mesure de réconcilier certains élèves avec l'écriture et de fournir à chacun les moyens de progresser. L'« écriture longue », par la place que cette pratique donne au brouillon, à la relecture, à l'amélioration et à l'amplification, est au cœur des pratiques de rédaction sur l'ensemble de la formation au lycée.

Toutes les formes d'expression et de présentation orales, facilitées par le recours aux technologies d'aujourd'hui, sont à expérimenter et à enseigner au long de la formation : individuelles ou collectives, spontanées ou préparées, de format bref ou pouvant prendre la forme d'un véritable exposé... L'enseignement de l'oral ne peut se limiter à la réalisation d'un exercice. La récitation de textes, le jeu théâtral, les brouillons préparatoires, les reprises d'enregistrements numériques forment autant de moyens d'inscrire les apprentissages dans le temps long : les élèves ne progressent en effet que par un retour sur leurs premières tentatives, par la correction et l'autocorrection, par la prise de conscience de tout ce qui se joue dans une prise de parole.

Ces activités écrites et orales peuvent notamment se déployer dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

- **Enseigner le français à l'heure du numérique**

Le français prend sa part dans l'apprentissage des pratiques numériques comme dans la réflexion sur leurs enjeux. Il se saisit des outils numériques pertinents pour son propre contenu disciplinaire : traitement du texte et de l'image, traitement du son et de la voix (qui constituent une préoccupation constante et contribuent à faire de l'oral un véritable objet d'enseignement), recherche documentaire. Le français concourt ainsi à l'acquisition d'attitudes et de capacités fondamentales dans l'univers numérique : identifier des sources et vérifier leur fiabilité ; trier, hiérarchiser et rédiger des informations pertinentes ; adopter une attitude responsable ; collaborer en réseau ; élaborer des contenus numériques... Ces activités peuvent être conduites en collaboration avec le professeur documentaliste.

Objets d'étude de la classe de première

Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire

Finalités et enjeux

- Lire et étudier des poèmes.
- S'interroger sur les processus de la création artistique.

La poésie se caractérise par ses pouvoirs de figuration et de transfiguration de la réalité. Son étude permet de faire éprouver les richesses et les possibilités d'expression d'un langage qui n'est pas seulement soumis à des visées référentielles. En effet, pour donner forme et sens à son imaginaire, le poète travaille le langage comme un matériau : il fait jouer les sonorités, l'assemblage des mots, l'espace de la page. C'est pourquoi la poésie entretient un rapport étroit avec les autres formes de création artistique.

Lire et étudier des poèmes conduisent les élèves à apprécier les saveurs du langage poétique, à découvrir le plaisir qui peut naître du maniement des mots et à éprouver leur capacité à décrire librement des situations, à formuler des rêves, à exprimer des sentiments et des sensations.

Ces explorations ne sont cependant qu'une étape dans la connaissance et la compréhension des textes ; elles invitent à interroger et à analyser leur processus de création. En recourant aux arts poétiques, aux carnets de création, aux témoignages des poètes et d'autres artistes, il s'agit de réfléchir à l'origine et au cheminement de l'acte créateur.

Références

- Un recueil poétique au choix du professeur ;
- les brouillons et esquisses, les manifestes, préfaces, entretiens... pouvant éclairer le travail du poète ;
- des œuvres d'art, des carnets de créateurs, des témoignages d'artistes et d'écrivains, des écrits sur l'art... permettant d'élargir la réflexion sur la création.

L'objet d'étude s'appuie sur la lecture et l'analyse d'un recueil de poésie de langue française, assorti de documents sur l'histoire de sa genèse et/ou de témoignages et entretiens de l'auteur sur la création poétique. Il donne également lieu à l'étude d'un groupement de textes, d'œuvres artistiques et de documents organisé autour de la question de la création.

Notions-clés :

Création artistique/fabrication ; inventer/rêver ; sources d'inspiration/travail de l'artiste ; genèse, représentation, figuration, transfiguration, métamorphose ; réception et perception ; critique d'art ; arts poétiques...

Mise en œuvre

L'étude de la création poétique constitue le cœur de cet enseignement. Elle requiert, pour découvrir l'imaginaire propre à un auteur et son processus de création, la lecture d'un recueil au choix du professeur, accompagnée par celle des différents documents qui peuvent éclairer sa genèse, tels que des témoignages de l'auteur, des brouillons ou des écrits de spécialistes. Une séquence ouvrant sur d'autres arts, articulant les œuvres aux documents qui explicitent leur projet et leur genèse, permet d'amorcer ou d'approfondir la réflexion. C'est pourquoi cette séquence peut aussi bien précéder l'analyse du recueil que lui succéder.

L'étude de la poésie en classe ne se réduit pas à des repérages formels. Elle vise à éprouver et analyser les pouvoirs esthétiques de la langue : il s'agit de révéler le lien intime entre la forme et le sens. Ce lien à l'œuvre dans chaque poème se noue aussi entre les différents textes d'un livre dont il s'agit d'explorer la construction et la cohérence d'ensemble. L'étude d'un livre de poésie va au-delà de l'analyse de textes choisis et passe aussi par l'étude de la table des matières, la réflexion sur l'ordre des poèmes et l'architecture générale du volume, telle qu'elle se reflète aussi dans son titre. Il convient également d'écouter avec attention et sensibilité une musicalité qui participe pleinement de la poésie. La rencontre avec un auteur et son œuvre impose en effet d'écouter, de lire et de dire sa poésie.

L'usage poétique du mot (polysémie, connotation et dénotation...) est l'occasion d'un travail approfondi sur le lexique. L'étude de la langue peut s'intéresser à la tension entre les unités de la syntaxe et celles de la versification. La dislocation, la ponctuation (ou son absence), la parataxe, la suppression des déterminants devant le nom offrent autant de pistes pour faire réfléchir les élèves sur les groupes de mots et sur le rapport entre phrase et énoncé.

La lecture et l'interprétation prennent appui sur des activités d'expression et de réflexion, tant à l'oral qu'à l'écrit, qui peuvent tirer profit des apports du numérique :

- mises en voix des textes pour des enregistrements personnels, des illustrations sonores... ;
- mises en scène permettant un travail choral, une réflexion sur la disposition des textes, leurs enchaînements... ;
- mises en images (fixes ou animées) sous forme d'illustrations, de réalisations de couverture, de dossiers iconographiques associés à tel ou tel poème ou à la totalité du recueil... ;
- écriture de textes personnels, en amont ou en aval de la lecture ;
- rédaction de quatrièmes de couverture, d'une préface à une anthologie personnelle de l'œuvre étudiée, de présentations critiques...

Chacune de ces activités d'expression et de réflexion conduit les élèves à des choix qu'ils sont invités à justifier et qui constituent autant de pistes interprétatives. Ces activités peuvent dès lors intervenir aussi bien pour entrer dans l'étude des textes que pour la prolonger.

Progression et interdisciplinarité

Le travail prend appui sur les acquis de la classe de seconde. En effet, les apprentissages liés à l'objet d'étude « Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre, l'éloquence » ont permis d'apprécier la dimension esthétique et créative de la parole. La découverte d'écrits introspectifs et discontinus dans le cadre de l'objet d'étude « Devenir soi : écritures autobiographiques » a pu également préparer aux travaux menés en classe de première pour rendre les élèves sensibles à la dimension esthétique des textes.

Les élèves rejoignant la classe de première après leur CAP pourront tirer profit des connaissances acquises avec l'objet d'étude « Rêver, imaginer, créer », qu'ils mettront au service non plus seulement d'une étude de l'imaginaire, mais d'une réflexion concernant l'histoire d'une création.

L'objet d'étude permet de tisser des liens avec les enseignements professionnels (voir la perspective d'étude « Dire, écrire, lire le métier »).

Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques

Finalités et enjeux

- Se repérer dans une œuvre romanesque en suivant le parcours d'un personnage.
- Saisir les cohérence et continuité narratives dans une œuvre longue.
- Se construire par la rencontre de personnages et de destins riches et variés.

Dans le roman, le personnage est essentiel. Par son nom, son activité sociale, sa psychologie, son évolution dans l'espace et dans le temps, il joue un rôle fondamental dans la création romanesque. Suivre un personnage, c'est donc disposer d'une entrée privilégiée pour s'orienter dans une œuvre. C'est aussi, à travers ce que l'on peut appeler « l'effet-personnage », permettre à l'élève de mesurer comment l'identité et l'itinéraire d'un être romanesque se construisent au fil de la lecture, tout en questionnant les relations entre le lecteur et les différents protagonistes du roman. C'est, enfin, interroger les tensions entre « personnage » et « personne », pour les distinguer, comprendre qu'un personnage est une représentation, mais aussi en retour saisir que la fiction produit un mode de présence.

Les élèves approfondissent ainsi leur compréhension de la notion de personnage, de sa vraisemblance, de ses motivations, de son rapport au monde et aux autres. Ils s'interrogent alors sur le sens et la valeur des figures romanesques et peuvent même vivre un certain nombre de situations fictives qui les aident à se construire.

En s'aventurant dans des univers romanesques, en les mettant en résonance, les élèves enrichissent leur expérience de lecteur pour élargir le regard qu'ils portent sur eux-mêmes et sur le monde.

Références

Cet objet d'étude s'appuie sur :

- la lecture d'une œuvre romanesque au choix du professeur, du XVIII^e siècle à nos jours ;
- l'étude d'un groupement de textes et d'œuvres artistiques qui peut ouvrir la question du personnage à d'autres périodes.

Notions-clés :

Personne et personnage ; personnage principal/personnage secondaire ; héros/antihéros ; « effet-personnage » ; « sujet lecteur » ; identification/distanciation ; roman/récit ; histoire/Histoire ; espace et temps ; intrigue ; fiction/réalité ; réalisme et effet de réel ; narration/narrateur...

Mise en œuvre

L'objet d'étude privilégie le roman d'analyse ou le roman réaliste, du XVIII^e siècle à nos jours. Les œuvres majeures et ambitieuses ne sont donc pas exclues : elles peuvent être étudiées à travers un parcours de lecture. Les professeurs distingueront ainsi l'œuvre, d'accès moins aisé, qui requiert l'étude guidée en classe, des livres qu'ils proposent à la lecture personnelle des élèves.

L'étude donne lieu à deux séquences d'enseignement. L'une vise à mettre en évidence l'itinéraire d'un personnage à travers sa construction, son évolution, ses valeurs, son rapport au monde et aux autres. Poursuivant les acquis de la classe de seconde (notamment de l'objet d'étude « Devenir soi : écritures autobiographiques »), elle permet aux élèves de rencontrer, par la distance de la fiction, des destinées et des caractères imaginaires. Pour passer d'une réaction émotionnelle à une lecture littéraire et consciente, un retour régulier à l'œuvre est nécessaire à travers différentes modalités de lecture.

L'autre séquence s'appuie sur un groupement de textes et d'œuvres artistiques. Elle vise à enrichir, en amont ou en aval, l'approche de la notion de personnage :

- en présentant d'autres personnages d'un même type, relevant de la même période que celle de l'œuvre étudiée ;
- ou en s'intéressant à la postérité du personnage au-delà du roman étudié, dans l'iconographie, les adaptations ou les réécritures ;
- ou encore en élargissant le champ chronologique, pour conduire par exemple une réflexion sur la crise du personnage romanesque.

Les arts ont toute leur place dans cette approche du genre romanesque. Une riche production artistique selon l'époque du livre ou des textes étudiés (peinture, sculpture, opéra, photographie, cinéma, bande dessinée...) peut faire écho aux lectures des élèves. Quand elle est attentive aux permanences, aux écarts et aux modes de représentation de l'œuvre, l'analyse d'un film ou d'un roman graphique offre un contrepoint intéressant, à condition que l'étude de ces adaptations ne se substitue pas à la lecture du roman.

S'il est centré sur la lecture, l'objet d'étude favorise aussi les pratiques de l'oral en invitant notamment les élèves à raconter ce qu'ils lisent. Il conduit à produire régulièrement divers écrits, d'invention, de réflexion ou d'argumentation. Les élèves peuvent également tenir un carnet composé d'extraits et de citations, de réactions personnelles, de jugements critiques, de rapprochements pour accompagner leurs lectures et en fixer la mémoire.

L'objet d'étude invite les élèves à prendre en compte les spécificités de l'écriture romanesque, pour qu'ils apprennent à distinguer et analyser les divers éléments qui constituent le texte narratif. Par exemple, en s'interrogeant sur :

- la mise en récit, c'est-à-dire la façon dont les événements qui jalonnent le parcours du personnage étudié sont choisis, agencés, organisés et le point de vue à partir duquel ils sont racontés ;
- l'organisation temporelle et, en particulier, le jeu avec le temps ;
- les paroles et les pensées des personnages, et les moyens spécifiques pour les rapporter ;
- la question des tonalités, pour dégager le regard que l'auteur porte sur ses personnages ou pour réinscrire le récit dans un contexte idéologique.

Le roman d'analyse se concentre tout particulièrement sur l'intériorité des personnages pour étudier leurs conduites et leurs émotions. Il invite à considérer de près l'imbrication des discours, la manière dont sont rapportées les paroles ou les pensées, l'art du portrait et l'utilisation du vocabulaire des sentiments. Le récit des événements comme la peinture du monde extérieur y sont au service d'une exploration psychologique, qu'il convient d'étudier dans ses subtilités avec les élèves, en veillant à distinguer le personnage romanesque des introspections autobiographiques étudiées en classe de seconde. Comment l'auteur (ou le

narrateur quelquefois) se situe-t-il par rapport à ses personnages ? Comment le récit peut-il, de manière implicite ou explicite, orienter la perception des personnages ? Quel travail spécifique le roman d'analyse exige-t-il ainsi du lecteur ?

Si la description n'est pas seulement liée au récit, le roman réaliste y a fréquemment recours. Le professeur peut donc s'attarder sur ce qui relève de ce type de texte : la manière dont la description (objets, lieux et personnages) s'organise et progresse dans l'espace de la page ; les procédés de la caractérisation directe et indirecte ; la cohérence linguistique du passage (construction des phrases, enchaînement, repères déictiques) ; les champs sémantiques et la présence éventuelle d'images... Cette étude n'a cependant d'intérêt que si les élèves en perçoivent l'utilité au fil de leur lecture et, en particulier, dans la construction du personnage romanesque qu'ils suivent. L'enjeu est alors de conduire les élèves à se questionner : s'agit-il de produire l'illusion du réel, de diffuser un savoir sur le monde, de camper une atmosphère, d'apporter une valeur psychologique et morale, de représenter des figures sociales... ?

Progression et interdisciplinarité

Les élèves disposent par leur scolarité antérieure d'une première connaissance des questions inhérentes à l'objet d'étude : les notions de personnage, de héros ou d'antihéros, de réalisme et la capacité d'un personnage fictif à représenter une valeur, ont été progressivement construites durant le cycle 4. En classe de troisième, puis de seconde professionnelle, l'étude des écritures autobiographiques les a confrontés à des œuvres où narrateur, auteur et personnage ne font qu'un. À présent, il s'agit pour eux de considérer les atouts de la fiction à travers l'élaboration d'êtres imaginaires, mais qui produisent un effet de réalité, et les invitent par leurs aventures à appréhender la complexité du monde.

L'objet d'étude entre en résonance avec le premier thème du programme d'histoire de la classe de première : « Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises, XIX^e siècle – première moitié du XX^e siècle ». Les professeurs peuvent tirer profit de ces échos, sans être contraints de retenir une œuvre romanesque inscrite dans cette seule thématique.

La lecture d'œuvres romanesques trouve son prolongement dans les activités de co-intervention (voir la perspective d'étude « Dire, écrire, lire le métier »).

Perspective d'étude : Dire, écrire, lire le métier

La co-intervention ne cantonne pas l'apport du français à une vigilance linguistique qui relève de la responsabilité de l'ensemble des enseignements. Toutefois, nombre d'activités d'expression et de communication, en lien avec les enseignements professionnels, peuvent tirer bénéfice des contenus propres à la discipline.

En classe de première, les deux objets d'étude, « Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire » et « Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques », permettent de poursuivre les activités introduites en classe de seconde.

Dire le métier

En situations scolaire ou professionnelle, les élèves s'engagent dans des actes de parole de plus en plus nourris et continus. Ils sont conduits à rendre compte, à expliciter une tâche, à transmettre des informations, à argumenter pour répondre à une situation-problème dans des contextes divers et à différents interlocuteurs (les pairs, les professeurs, les tuteurs, les clients, les patients ou les usagers...).

Ces pratiques réclament la prise en compte de la situation de communication et le recours à un langage adapté. Occasion est alors donnée aux élèves de réfléchir à ce qu'il convient de

mettre en œuvre, tant du point de vue des stratégies de communication et d'argumentation que des formes linguistiques. Ils peuvent alors travailler les registres de langue, le choix des mots, les nuances lexicales que les lectures de l'année, romans et recueils poétiques, permettent d'enrichir. Le professeur de français peut ainsi aider à établir des ponts entre les acquis du cours de français et les exercices que les élèves réalisent à l'oral en co-intervention.

Écrire le métier

En classe de seconde, dans le cadre de la co-intervention, les élèves ont rédigé divers écrits professionnels mettant ainsi en synergie les compétences du domaine général avec celles du domaine professionnel. Ils ont également mesuré les écarts entre les divers écrits relevant, pour les uns de la sphère professionnelle, pour les autres de la sphère privée. En classe de première, à partir des deux nouveaux objets d'étude, les élèves poursuivent leur réflexion sur la diversité des types de textes, écrivent des notes, comptes rendus ou rapports d'activité. Le professeur met en perspective l'écriture professionnelle qu'ils pratiquent et les écritures romanesques et poétiques qu'ils étudient en parallèle.

L'objet d'étude « Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire » invite à réfléchir à ce que partagent processus de fabrication et genèse d'une œuvre. Les différences entre création et fabrication, entre imagination et inventivité, mais aussi les capacités communes qui réunissent de telles activités pourront être travaillées dans le cadre de la co-intervention et/ou de la réalisation du chef-d'œuvre. Selon leur spécialité professionnelle, les élèves peuvent être invités à produire à leur tour une réalisation dans le langage de leur choix, de manière à pouvoir observer et étudier le processus d'invention. Note d'intention, carnet de créateur, journal de bord, commentaires rétrospectifs, brouillons annotés... forment autant d'activités d'écriture qui leur permettent de restituer et d'analyser leur processus de création. La comparaison entre « métier » et « création » permet de s'intéresser à la manière dont les artistes s'inscrivent dans cette dialectique.

Lire le métier

Au cours de leur formation, les élèves sont confrontés à des lectures professionnelles de plus en plus complexes qui nécessitent de développer des stratégies spécifiques, celles que requiert, par exemple, la lecture d'un document mêlant image, graphique, schéma, texte... Observer la mise en page de ce document composite conduit à interroger les intentions de l'émetteur et l'efficacité de la réception.

En classe de première, la connaissance croissante que les élèves ont de leur métier gagne à être complétée par des lectures personnelles, proposées en-dehors de la classe de français. Bien des romans offrent le moyen d'interroger les références contextuelles et permettent ainsi de saisir les représentations ou les réalités liées au monde professionnel d'une époque. Le professeur choisit alors ces lectures cursives en lien avec les spécialités professionnelles.